Le Mouvement Associatif

Délégation Départementale

La Délégation Départementale de l'APF des Côtes d'Armor est le lieu d'expression et de développement de la vie associative avec tous et dans le respect de chacun.

Pour mettre en œuvre les orientations définies par le Conseil Départemental et pour mener à bien ses missions, la Délégation Départementale s'appuie sur un réseau d'acteurs : une équipe de salariés, des bénévoles et les adhérents.

Les missions de la Délégation Départementale

- L'accueil et le soutien actif des personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés et de leurs familles. *Accueil individualisé et associatif.*
- Le lien social et associatif - La lutte contre l'isolement et le renforcement des liens entre tous les acteurs de l'association. *Groupes relais, groupes initiatives, groupes parents, groupes jeunes, groupes loisirs-animation, séjours de vacances, cordées, ...*
- Vie associative. *Adhésions, bénévolat et militantisme, élus, assemblée départementale, démarche participative, revendication* (accès à tout pour tous, compensation individualisée, ...).
- Défense des droits individuels et collectifs des personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés et de leurs familles. *Demandes sociales, observatoire des besoins, actions en justice.*
- Lutte contre les discriminations envers les personnes en situation de handicap moteur. *Démarches de revendication, campagnes,* (accès à tout pour tous, compensation individualisée, scolarité, emploi, ressources, santé, ...).
- Représentations et participation dans les instances décisionnelles. *CDAPH, CDCPH, MDPH,ARS, CCDSA, CCA/CIA, CCAS, UDAF, Cap Eploi, collectifs interassociatifs, ...*
- Communication et sensibilisation. *Relations médias, campagnes, sensibilisations (écoles, universités, entreprises, ...).*

Conception & impression : APF 31 concept 05 59 58 09

Contact

1 avenue du Chalutier-Sans-Pitié
22190 PLÉRIN
Tél. : 02 96 33 00 75
Fax : 02 96 61 08 01
Mail : dd.22@apf.asso.fr
Blog : http://apf22.blogs.apf.asso.fr

Le Mouvement Associatif

Les missions de la Délégation Départementale *(suite)*

Le relais des attentes : - en organisant la communication, la représentation, la négociation, la revendication ;
- en suscitant la création de nouveaux services ;
- en favorisant l'implication des adhérents dans les instances décisionnelles.

Le développement d'actions facilitant les projets des personnes et des groupes.

La participations aux débats de société.

Le développement du réseau APF pour renforcer son action.

Information et conseils. *La réponse aux besoins des personnes - conseil en accessibilité (sauf diagnostic), conseil en entreprises, ...*

Expérimentation / Innovation. *Réponse à des demandes sociales émergentes ou non satisfaites.*

Actions ressources. *Vente de produits accessoires pour soutenir l'activité de l'association, ventes de produits, subventions, événements, mécénat, legs, ...*

Les Groupes Initiatives sont des groupes de travail visant à proposer et organiser collectivement des projets concernant la revendication, l'accessibilité, la sensibilisation au handicap, l'animation, la communication, les ressources, etc.

Conception & impression : APF 3/ concept 02 98 59 58 06